

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2018

REUNION DES 26 ET 27 AVRIL 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CONVENTION DE STOCKAGE TEMPORAIRE
ARCHIVES "A BANDERA" AU CENTRE
DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION
DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE (CCRPMC)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission de l'Education, de la Culture, de la
Cohésion Sociale et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'association A Bandera est active autour de la thématique « mémoire combattante de la Corse ».

L'état de conservation des archives de l'association nécessite une prise en charge urgente de la part du service conservation-restauration.

La présente convention autorise le stockage temporaire des archives A Bandera au CCRPMC de Calvi pour une durée de deux ans. Les archives seront traitées et inventoriées, dans l'attente de trouver un lieu de stockage et d'exposition définitif à l'ensemble de la collection.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.